

# Fiche de données de sécurité

conformément à REACH règlement n° 1907/2006/CE et n° 2015/830/UE

REF: 925703

NANOCONTROL NANOCHECK 2.0

Page: 1/15

Date d'impression: 06.04.2022

Date de révision: 16.03.2022

## RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

### 1.1 Identificateur de produit

REF 925703  
Nom commercial NANOCONTROL NANOCHECK 2.0

Numéro(s) d'enregistrement REACH : voir la rubrique 3.1 / 3.2 ou  
Numéro d'enregistrement pour cette substance(s) n'existe pas, puisque le tonnage annuel ne nécessite pas d'inscription ou la substance ou son utilisation sont dispensées d'enregistrement.

1 x 5 mL Blanc (NULL)  
1 x 5 mL Prüflösung 1  
1 x 5 mL Prüflösung 2  
1 x 5 mL Prüflösung 3  
1 x 5 mL Prüflösung 4  
1 x 5 mL Prüflösung 5  
1 x 5 mL Prüflösung 6

### 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

#### Utilisations identifiées pertinentes

Produit pour l'analyse.

Assignment à des scénarios d'exposition selon REACH, RIP 3.2 Codes: SU 0-2, PC 21, PROC 15, AC 0

Le scénario d'exposition est intégrée dans les sections 1-16.

#### Utilisations déconseillées

Aucune donnée disponible

### 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fabricant

MACHEREY-NAGEL GmbH & Co. KG  
Valenciener Str. 11, 52355 Düren, Allemagne  
Tél. +49 2421 969 0

E-mail: sds@mn-net.com (msds@mn-net.com)

Importateur France

MACHEREY-NAGEL EURL  
1, rue Gutenberg, F-67722 Hoerdt, Tél. 0388 68 22 68

E-mail: sales-fr@mn-net.com

Importateur Suisse

MACHEREY-NAGEL AG  
Hirsackerstr. 7, CH-4702 Oensingen, Tél. 062 388 55 00

E-mail: sales-ch@mn-net.com

### 1.4 Numéro d'appel d'urgence

FRANCE : INERIS/ORFILA,

tél. +33 (0)1 45 42 59 59

SUISSE : Centre Suisse d'Information Toxicologique (STIZ), 8032 Zürich, tél. depuis la Suisse 145/ international +41 44 251 51 51

ALLEMAGNE : Centre national d'informations toxicologiques (GGIZ), 99089 Erfurt, tél. +49 361 730 730

*S'il arrivait qu'un bloc de texte ne soit pas disponible en français, il sera formulé en anglais.*

Les versions actualisées de nos fiches de données de sécurité (22 langues) sont à votre disposition sur Internet :

<http://www.mn-net.com/SDS>

## RUBRIQUE 2: Identification des dangers

### 2.0 Classification du produit



GHS02

GHS07

GHS08

GHS09

Mention d'avertissement

DANGER



MACHEREY-NAGEL GmbH & Co. KG  
Valenciener Str. 11  
52355 Düren · Germany  
[www.mn-net.com](http://www.mn-net.com)

DE Tel.: +49 24 21 969-0 [info@mn-net.com](mailto:info@mn-net.com)  
CH Tel.: +41 62 388 55 00 [sales-ch@mn-net.com](mailto:sales-ch@mn-net.com)  
FR Tel.: +33 388 68 22 68 [sales-fr@mn-net.com](mailto:sales-fr@mn-net.com)  
US Tel.: +1 888 321 62 24 [sales-us@mn-net.com](mailto:sales-us@mn-net.com)

# Fiche de données de sécurité

conformément à REACH règlement n° 1907/2006/CE et n° 2015/830/UE

REF: 925703

NANOCONTROL NANOCHECK 2.0

Page: 2/15

Date d'impression: 06.04.2022

Date de révision: 16.03.2022

Mention de danger	Classes/catégories de danger
H225	Liq. inflamm. 2
H317	Sens. cutanée 1A/1B
H334	Sens. resp. 1A/1B
H341	Ag. muta. 2
H350i	Ag. carc. 1A
H360	Tox. repr. 1B
H410	Mil. aqua. tox. chron. 1

## 2.1 Classification de la substance ou du mélange

### 5 mL Blanc (NULL)

Mention d'avertissement  
Aucune classe de danger

Ne requiert aucun étiquetage des substances dangereuses

### 5 mL Prüflösung 1



GHS02

Mention d'avertissement DANGER

Mention de danger	Classes/catégories de danger
H225	Liq. inflamm. 2

### 5 mL Prüflösung 2



GHS02

Mention d'avertissement DANGER

Mention de danger	Classes/catégories de danger
H225	Liq. inflamm. 2

### 5 mL Prüflösung 3



GHS02

Mention d'avertissement DANGER

Mention de danger	Classes/catégories de danger
H225	Liq. inflamm. 2

### 5 mL Prüflösung 4



GHS07



GHS08



GHS09

# Fiche de données de sécurité

conformément à REACH règlement n° 1907/2006/CE et n° 2015/830/UE

REF: 925703

NANOCONTROL NANOCHECK 2.0

Page: 3/15

Date d'impression: 06.04.2022

Date de révision: 16.03.2022

Mention d'avertissement DANGER

Mention de danger	Classes/catégories de danger
H317	Sens. cutanée 1A/1B
H334	Sens. resp. 1A/1B
H341	Ag. muta. 2
H350i	Ag. carc. 1A
H360	Tox. repr. 1B
H410	Mil. aqua. tox. chron. 1

## 5 mL Prüflösung 5



GHS07 GHS08 GHS09

Mention d'avertissement DANGER

Mention de danger	Classes/catégories de danger
H317	Sens. cutanée 1A/1B
H334	Sens. resp. 1A/1B
H341	Ag. muta. 2
H350i	Ag. carc. 1A
H360	Tox. repr. 1B
H410	Mil. aqua. tox. chron. 1

## 5 mL Prüflösung 6



GHS07 GHS08 GHS09

Mention d'avertissement DANGER

Mention de danger	Classes/catégories de danger
H317	Sens. cutanée 1A/1B
H334	Sens. resp. 1A/1B
H341	Ag. muta. 2
H350i	Ag. carc. 1A
H360	Tox. repr. 1B
H410	Mil. aqua. tox. chron. 1

## 2.2 Éléments d'étiquetage

Selon le « Système général harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques » (CLP/GHS), il y a seulement le symbole(s) et l'identificateur(s) de produit qui doivent figurer sur les emballages intérieurs (CE 1272/2008 Annexe I - 1.5.1.2).

Les substances ou mélanges appartenant aux catégories de dangers les moins graves et dotés de la mention d'avertissement **ATTENTION** ainsi que les substances et mélanges facilement inflammables **ne requièrent pas** de marquage avec les phrases H et P dans une quantité **jusqu'à 125 mL** (CE 1272/2008 Annexe I - 1.5.2). Cette simplification de l'étiquetage N'est PAS valable pour les substances sensibilisantes.

### 5 mL Blanc (NULL)

Ne requiert aucun étiquetage des substances dangereuses

### 5 mL Prüflösung 1



GHS02

# Fiche de données de sécurité

conformément à REACH règlement n° 1907/2006/CE et n° 2015/830/UE

REF: 925703

NANOCONTROL NANOCHECK 2.0

Page: 4/15

Date d'impression: 06.04.2022

Date de révision: 16.03.2022

Mention d'avertissement: DANGER

## 5 mL Prüflösung 2



GHS02

Mention d'avertissement: DANGER

## 5 mL Prüflösung 3



GHS02

Mention d'avertissement: DANGER

## 5 mL Prüflösung 4



GHS07



GHS08



GHS09

Mention d'avertissement: DANGER

H317, H334, H341, H350i, H360

Peut provoquer une allergie cutanée. Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation. Susceptible d'induire des anomalies génétiques. Peut provoquer le cancer par inhalation. Peut nuire à la fertilité ou au fœtus.

P201, P261sh, P280sh, P342+311, P405

Se procurer les instructions avant utilisation. Éviter de respirer les poussières/vapeurs. Porter des gants de protection/un équipement de protection des yeux. En cas de symptômes respiratoires : Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin. Garder sous clef.

## 5 mL Prüflösung 5



GHS07



GHS08



GHS09

Mention d'avertissement: DANGER

H317, H334, H341, H350i, H360

Peut provoquer une allergie cutanée. Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation. Susceptible d'induire des anomalies génétiques. Peut provoquer le cancer par inhalation. Peut nuire à la fertilité ou au fœtus.

P201, P261sh, P280sh, P342+311, P405

Se procurer les instructions avant utilisation. Éviter de respirer les poussières/vapeurs. Porter des gants de protection/un équipement de protection des yeux. En cas de symptômes respiratoires : Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin. Garder sous clef.

## 5 mL Prüflösung 6



GHS07



GHS08



GHS09

# Fiche de données de sécurité

conformément à REACH règlement n° 1907/2006/CE et n° 2015/830/UE

REF: 925703

NANOCONTROL NANOCHECK 2.0

Page: 5/15

Date d'impression: 06.04.2022

Date de révision: 16.03.2022

Mention d'avertissement: DANGER

H317, H334, H341, H350i, H360

Peut provoquer une allergie cutanée. Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation. Susceptible d'induire des anomalies génétiques. Peut provoquer le cancer par inhalation. Peut nuire à la fertilité ou au fœtus.

P201, P261sh, P280sh, P342+311, P405

Se procurer les instructions avant utilisation. Éviter de respirer les poussières/vapeurs. Porter des gants de protection/un équipement de protection des yeux. En cas de symptômes respiratoires : Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin. Garder sous clef.

## 2.3 Autres dangers

### Effets nocifs physico-chimiques éventuels

Propriétés inflammables. ---

### Effets nocifs éventuels sur les personnes et symptômes éventuels

Même en faible quantité, entraîne de graves conséquences pour la santé en cas de contact direct avec la peau. Un contact répété, même en faible quantité, peut entraîner une sensibilisation. Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation. Susceptible d'induire des anomalies génétiques. Peut provoquer le cancer. Peut provoquer le cancer par inhalation. Peut nuire à la fertilité ou au fœtus. -

### Effets nocifs éventuels sur l'environnement

PBT : Non applicable

vPvB : Non applicable

### Autres dangers

---

## RUBRIQUE 3: Composition/Informations sur les composants

### 3.1 Substances ou 3.2 Mélanges

#### 5 mL Blanc (NULL)

Substance : *eau*

N° CAS : 7732-18-5

Classification : Aucun critère de classification ou de dénomination de substance n'est requis.

Formule : H<sub>2</sub>O

N° d'enregist.REACH : exempt, Annex IV

N° CE : 231-791-2

Concentration : 90 - <100 %

selon GHS : Les critères de classification ne sont pas remplis.

#### 5 mL Prüflösung 1

Substance : *ethanol*

N° CAS : 64-17-5

(denaturé avec 1%IPA/1%MEK, selon 2016/1867/UE)

Classification : H225, Flam. Liq. 2

Formule : C<sub>2</sub>H<sub>6</sub>O; C<sub>2</sub>H<sub>5</sub>OH

N° d'enregist.REACH : 01-2119457610-43-xxxx

N° CE : 200-578-6

N° Id : 603-002-00-5

Concentration : 75 - <90 %

selon GHS : H225, Flam. Liq. 2

Substance : *colorant(es) indicateur(s)*

N° CAS : -

Classification : Aucun critère de classification ou de dénomination de substance n'est requis.

Concentration : 0,01 - <0,1 %

selon GHS : Les critères de classification ne sont pas remplis.

#### 5 mL Prüflösung 2

Substance : *ethanol*

N° CAS : 64-17-5

(denaturé avec 1%IPA/1%MEK, selon 2016/1867/UE)

Classification : H225, Flam. Liq. 2

Formule : C<sub>2</sub>H<sub>6</sub>O; C<sub>2</sub>H<sub>5</sub>OH

N° d'enregist.REACH : 01-2119457610-43-xxxx

N° CE : 200-578-6

N° Id : 603-002-00-5

Concentration : 75 - <90 %

selon GHS : H225, Flam. Liq. 2



# Fiche de données de sécurité

conformément à REACH règlement n° 1907/2006/CE et n° 2015/830/UE

REF: 925703	NANOCONTROL NANOCHECK 2.0	Page: 6/15
Date d'impression: 06.04.2022	Date de révision: 16.03.2022	

Substance : *colorant(es) indicateur(s)* N° CAS : -  
 Classification : Aucun critère de classification ou de dénomination de substance n'est requis.  
 Concentration : 0,01 - <0,1 %  
 selon GHS : Les critères de classification ne sont pas remplis.

### 5 mL Prüflösung 3

Substance : *ethanol* N° CAS : 64-17-5  
 (denaturé avec 1%IPA/1%MEK, selon 2016/1867/UE)  
 Classification : H225, Flam. Liq. 2  
 Formule : C<sub>2</sub>H<sub>6</sub>O; C<sub>2</sub>H<sub>5</sub>OH  
 N°d'enregist.REACH : 01-2119457610-43-xxxx  
 N° CE : 200-578-6 N° Id : 603-002-00-5  
 Concentration : 75 - <90 %  
 selon GHS : H225, Flam. Liq. 2

Substance : *colorant(es) indicateur(s)* N° CAS : -  
 Classification : Aucun critère de classification ou de dénomination de substance n'est requis.  
 Concentration : 0,01 - <0,1 %  
 selon GHS : Les critères de classification ne sont pas remplis.

### 5 mL Prüflösung 4

Substance : *sulfate de nickel* N° CAS : 7786-81-4  
 Classification : H302, Acute Tox. 4 oral, H315, Skin Irrit. 2, H317, Skin Sens. 1, H332, Acute Tox. 4 inh., H334, Resp. Sens. 1, H341, Muta. 2, H350i, Carc. 1A, H360, Repr. 1B, H372, STOT RE 1, H410, Aquatic Chronic 1  
 Formule : NiSO<sub>4</sub>  
 N°d'enregist.REACH : 01-2119439361-44-xxxx  
 N° CE : 232-104-9 N° Id : 028-009-00-5  
 Concentration : 1 - <10 %  
 selon GHS : H317, Skin Sens. 1, H334, Resp. Sens. 1, H341, Muta. 2, H350i, Carc. 1A, H360, Repr. 1B, H410, Aquatic Chronic 1

### 5 mL Prüflösung 5

Substance : *sulfate de nickel* N° CAS : 7786-81-4  
 Classification : H302, Acute Tox. 4 oral, H315, Skin Irrit. 2, H317, Skin Sens. 1, H332, Acute Tox. 4 inh., H334, Resp. Sens. 1, H341, Muta. 2, H350i, Carc. 1A, H360, Repr. 1B, H372, STOT RE 1, H410, Aquatic Chronic 1  
 Formule : NiSO<sub>4</sub>  
 N°d'enregist.REACH : 01-2119439361-44-xxxx  
 N° CE : 232-104-9 N° Id : 028-009-00-5  
 Concentration : 1 - <10 %  
 selon GHS : H317, Skin Sens. 1, H334, Resp. Sens. 1, H341, Muta. 2, H350i, Carc. 1A, H360, Repr. 1B, H410, Aquatic Chronic 1

### 5 mL Prüflösung 6

Substance : *sulfate de nickel* N° CAS : 7786-81-4  
 Classification : H302, Acute Tox. 4 oral, H315, Skin Irrit. 2, H317, Skin Sens. 1, H332, Acute Tox. 4 inh., H334, Resp. Sens. 1, H341, Muta. 2, H350i, Carc. 1A, H360, Repr. 1B, H372, STOT RE 1, H410, Aquatic Chronic 1  
 Formule : NiSO<sub>4</sub>  
 N°d'enregist.REACH : 01-2119439361-44-xxxx  
 N° CE : 232-104-9 N° Id : 028-009-00-5  
 Concentration : 1 - <10 %  
 selon GHS : H317, Skin Sens. 1, H334, Resp. Sens. 1, H341, Muta. 2, H350i, Carc. 1A, H360, Repr. 1B, H410, Aquatic Chronic 1

## 3.3 Indications complémentaires

Lorsqu'ils ne sont pas répertoriés, des mélanges ajoutés avec de l'eau [N° CAS 7732-18-5] à 100%.

Libellé des phrases H et P : voir rubrique 16.1

## RUBRIQUE 4: Premiers secours

### 4.1 Description des premiers secours

Transporter le blessé à l'air frais, hors de la zone de danger. Le garder au calme, limiter la déperdition de chaleur. Demander une assistance médicale. En cas de problèmes respiratoires, transporter la victime chez le médecin en position à moitié assise.



# Fiche de données de sécurité

conformément à REACH règlement n° 1907/2006/CE et n° 2015/830/UE

REF: 925703

NANOCONTROL NANOCHECK 2.0

Page: 7/15

Date d'impression: 06.04.2022

Date de révision: 16.03.2022

- 4.1.1 Après contact avec la peau**  
Enlever immédiatement les vêtements contaminés. Laver soigneusement la peau ou les muqueuses à l'eau courante pendant au moins 15 minutes. Si possible, utiliser du savon. Ne pas essayer de neutraliser. Éventuellement faire un bandage sans trop serrer.
- 4.1.2 Après contact avec les yeux**  
Rincer avec de l'eau courante, un flacon lave-œil ou une douchette en maintenant bien écartées les paupières de l'œil affecté tout en protégeant l'œil non atteint.
- 4.1.3 Après inhalation**  
Après l'inhalation de brouillards ou de vapeurs, faire respirer de l'air frais ; libérer les voies respiratoires. Premier traitement avec une dose de dexaméthasone en aérosol. Garder la personne au calme et au chaud, éventuellement pratiquer la respiration artificielle. Faire inhaler de l'oxygène en cas de difficulté respiratoire. En cas d'arrêt ventilatoire et circulatoire, pratiquer la réanimation cardio-pulmonaire.
- 4.1.4 Après ingestion**  
Après une ingestion, faire immédiatement boire beaucoup d'eau.
- 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés**  
Effets chroniques : Un contact répété, même en faible quantité, peut entraîner une sensibilisation. Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.  
Effets CMR : Susceptible d'induire des anomalies génétiques. Peut provoquer le cancer. Peut provoquer le cancer par inhalation. Peut nuire à la fertilité ou au fœtus. ---
- 4.3 Indications des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**  
En cas de CONTACT AVEC LA PEAU, laver immédiatement et avec beaucoup d'eau pendant une durée prolongée. Après des réactions inflammatoires, traiter aux glucocorticostéroïdes. Informer le patient, s'il y a lieu, sur les mesures à prendre et les éventuels effets néfastes à long terme. ---

## RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

- 5.1 Moyens d'extinction**  
Utiliser des extincteurs appropriés à la classe d'incendie de l'environnement, ou, le cas échéant, une couverture anti-feu. Tous les moyens d'extinction tels la MOUSSE, l'EAU PULVÉRISÉE, la POUDRE CHIMIQUE SÈCHE, la NEIGE CARBONIQUE, peuvent être utilisés.
- 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**  
DANGER : facilement inflammable (voir le système général harmonisé GHS). Peut former des mélanges vapeur-air explosifs. Formation de mélanges vapeur-air irritants ou nocifs pour la santé. ---
- 5.3 Conseils aux pompiers**  
Le produit ne requiert aucun équipement de protection. Les emballages brûlent comme du papier ou du plastique. Utiliser de l'eau pulvérisée pour précipiter le brouillard formé. Recueillir l'eau d'extinction. Utiliser seulement un équipement auxiliaire résistant aux produits chimiques.  
Au besoin, utiliser un appareil respiratoire indépendant de l'air ambiant (appareil autonome) et en cas de pollution massive, porter un vêtement de protection contre les produits chimiques (combinaison de protection totale).
- 5.4 Indications complémentaires**  
Danger éventuel pour l'environnement **seulement en cas de dégagement d'assez grandes quantités** de la substance ou des produits de décomposition. ---

## RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

- 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**  
Ne pas respirer les vapeurs. Lors de la manipulation, porter des gants de protection appropriés (voir 8.2.2). Porter des lunettes de protection. Le personnel doit être initié périodiquement aux dangers et mesures de protection conformément aux instructions du plan de sécurité. Respecter les restrictions d'emploi.
- 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement**  
pas nécessaire, que de petites quantités de cette substances
- 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**  
Immédiatement absorber le liquide écoulé avec un agglomérant universel. Confier la substance absorbée aux autorités compétentes en vue de son élimination. Nettoyer le sol et les objets souillés avec beaucoup d'eau. Recueillir les petites quantités, les diluer dans de l'eau et les jeter à l'égout.
- 6.4 Référence à d'autres sections**  
voir chapitre 5.4---

# Fiche de données de sécurité

conformément à REACH règlement n° 1907/2006/CE et n° 2015/830/UE

REF: 925703

NANOCONTROL NANOCHECK 2.0

Page: 8/15

Date d'impression: 06.04.2022

Date de révision: 16.03.2022

## RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

### 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conformément au mode d'emploi ci-joint. À utiliser uniquement dans des locaux bien aérés.

### 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Un stockage en toute sécurité est garanti dans l'emballage original de MACHEREY-NAGEL. Les produits en outre classés toxiques sont à conserver sous clé.

Classe de stockage (VCI) : 3

Classe de pollution des eaux (DE) : 2

### 7.2.1 Exigences relatives aux entrepôts et récipients

Pour le stockage et le rangement, garder l'emballage original hermétiquement fermé, de manière à empêcher l'accès direct à toute personne étrangère à l'entreprise.

### 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Produit pour l'analyse.

## RUBRIQUE 8: Contrôle de l'exposition/protection individuelle

### 8.1 Paramètres de contrôle

#### 5 mL Blanc (NULL)

Substance : *eau* CAS No. : 7732-18-5

#### 5 mL Prüflösung 1

Substance : *ethanol* CAS No. : 64-17-5

DNEL : [derm] 343 mg/kg; [inh] 950 mg/m<sup>3</sup>

DNEL = Derived No-Effect Level = Dérivé niveau sans effet pour les travailleurs

PNEC<sub>(eau douce)</sub> : 0.96 mg/L

PNEC = Predicted No Effect Concentration = Concentration prévisible sans effectuée

Limites d'exposition (VME) : 1000 ppm / 1900 mg/m<sup>3</sup>

Limites d'exposition (VLCT ou VLE) : 5000 ppm / 9500 mg/m<sup>3</sup>

TRGS 900 (DE) : 200 mL/m<sup>3</sup> / 380 mg/m<sup>3</sup>

E/e respirable

Facteur d'exposition à court-terme : 4 (II), Y

résorption de la peau (H), respiratoire rendu sensible (Sa), rendu sensible la peau (Sh), tératogènes (Z) n'est pas correctement exclu / (Y) certainement exclus

SUVA(CH) MCT valeur : 500 ppm / 960 mg/m<sup>3</sup>

listed in TRGS (DE) : 900, 905

Substance : *colorant(es) indicateur(s)* CAS No. : -

#### 5 mL Prüflösung 2

Substance : *ethanol* CAS No. : 64-17-5

DNEL : [derm] 343 mg/kg; [inh] 950 mg/m<sup>3</sup>

DNEL = Derived No-Effect Level = Dérivé niveau sans effet pour les travailleurs

PNEC<sub>(eau douce)</sub> : 0.96 mg/L

PNEC = Predicted No Effect Concentration = Concentration prévisible sans effectuée

Limites d'exposition (VME) : 1000 ppm / 1900 mg/m<sup>3</sup>

Limites d'exposition (VLCT ou VLE) : 5000 ppm / 9500 mg/m<sup>3</sup>

TRGS 900 (DE) : 200 mL/m<sup>3</sup> / 380 mg/m<sup>3</sup>

E/e respirable

Facteur d'exposition à court-terme : 4 (II), Y

résorption de la peau (H), respiratoire rendu sensible (Sa), rendu sensible la peau (Sh), tératogènes (Z) n'est pas correctement exclu / (Y) certainement exclus

SUVA(CH) MCT valeur : 500 ppm / 960 mg/m<sup>3</sup>

listed in TRGS (DE) : 900, 905

Substance : *colorant(es) indicateur(s)* CAS No. : -

#### 5 mL Prüflösung 3

Substance : *ethanol* CAS No. : 64-17-5

DNEL : [derm] 343 mg/kg; [inh] 950 mg/m<sup>3</sup>

DNEL = Derived No-Effect Level = Dérivé niveau sans effet pour les travailleurs

PNEC<sub>(eau douce)</sub> : 0.96 mg/L

PNEC = Predicted No Effect Concentration = Concentration prévisible sans effectuée

Limites d'exposition (VME) : 1000 ppm / 1900 mg/m<sup>3</sup>

Limites d'exposition (VLCT ou VLE) : 5000 ppm / 9500 mg/m<sup>3</sup>

TRGS 900 (DE) : 200 mL/m<sup>3</sup> / 380 mg/m<sup>3</sup>



MACHEREY-NAGEL GmbH & Co. KG  
Valencienner Str. 11  
52355 Düren · Germany  
[www.mn-net.com](http://www.mn-net.com)

DE Tel.: +49 24 21 969-0 [info@mn-net.com](mailto:info@mn-net.com)  
CH Tel.: +41 62 388 55 00 [sales-ch@mn-net.com](mailto:sales-ch@mn-net.com)  
FR Tel.: +33 388 68 22 68 [sales-fr@mn-net.com](mailto:sales-fr@mn-net.com)  
US Tel.: +1 888 321 62 24 [sales-us@mn-net.com](mailto:sales-us@mn-net.com)



# Fiche de données de sécurité

conformément à REACH règlement n° 1907/2006/CE et n° 2015/830/UE

REF: 925703

NANOCONTROL NANOCHECK 2.0

Page: 9/15

Date d'impression: 06.04.2022

Date de révision: 16.03.2022

E/e respirable

Facteur d'exposition à court-terme : 4 (II), Y

résorption de la peau (H), respiratoire rendu sensible (Sa), rendu sensible la peau (Sh), tératogènes (Z) n'est pas correctement exclu / (Y) certainement exclus

SUVA(CH) MCT valeur : 500 ppm / 960 mg/m<sup>3</sup>

listed in TRGS (DE) : 900, 905

Substance : colorant(es) indicateur(s)

CAS No. : -

## 5 mL Prüflösung 4

Substance : sulfate de nickel

CAS No. : 7786-81-4

Limites d'exposition (VME) : 0,1 mg/m<sup>3</sup>TRGS 900 (DE) : [Ni] 0,005A; [NOAEC] 0,027A mg/m<sup>3</sup>

E/e respirable

Facteur d'exposition à court-terme : 8 (II), Y

résorption de la peau (H), respiratoire rendu sensible (Sa), rendu sensible la peau (Sh), tératogènes (Z) n'est pas correctement exclu / (Y) certainement exclus

SUVA(CH) MCT valeur : 0,05 e mg/m<sup>3</sup>

SUVA(CH) BTT valeur : U/c,b 45 µg/L

listed in TRGS (DE) : 900, 905, 907

## 5 mL Prüflösung 5

Substance : sulfate de nickel

CAS No. : 7786-81-4

Limites d'exposition (VME) : 0,1 mg/m<sup>3</sup>TRGS 900 (DE) : [Ni] 0,005A; [NOAEC] 0,027A mg/m<sup>3</sup>

E/e respirable

Facteur d'exposition à court-terme : 8 (II), Y

résorption de la peau (H), respiratoire rendu sensible (Sa), rendu sensible la peau (Sh), tératogènes (Z) n'est pas correctement exclu / (Y) certainement exclus

SUVA(CH) MCT valeur : 0,05 e mg/m<sup>3</sup>

SUVA(CH) BTT valeur : U/c,b 45 µg/L

listed in TRGS (DE) : 900, 905, 907

## 5 mL Prüflösung 6

Substance : sulfate de nickel

CAS No. : 7786-81-4

Limites d'exposition (VME) : 0,1 mg/m<sup>3</sup>TRGS 900 (DE) : [Ni] 0,005A; [NOAEC] 0,027A mg/m<sup>3</sup>

E/e respirable

Facteur d'exposition à court-terme : 8 (II), Y

résorption de la peau (H), respiratoire rendu sensible (Sa), rendu sensible la peau (Sh), tératogènes (Z) n'est pas correctement exclu / (Y) certainement exclus

SUVA(CH) MCT valeur : 0,05 e mg/m<sup>3</sup>

SUVA(CH) BTT valeur : U/c,b 45 µg/L

listed in TRGS (DE) : 900, 905, 907

## 8.2 Contrôle de l'exposition

Prévoir une bonne ventilation et aération du local, un sol résistant aux produits chimiques avec écoulement intégré et possibilité de lavage. Veiller à une propreté impeccable des lieux de travail.

### 8.2.1 Protection respiratoire

En cas de manipulation en milieu ouvert de la substance, éventuellement utiliser un masque filtrant de protection respiratoire de la classe A/AX. Aucune recommandation supplémentaire.

### 8.2.2 Protection des mains

Oui, des gants selon EN 374 (temps de perméation >30 min - classe 2), en PVC, en latex naturel, en Neopren, ou en nitrile (par exemple de Ansell ou de KCL). Tous gants en latex résistants aux produits chimiques (avec code EN 374-3 classe 1) peuvent être utilisés temporairement.

### 8.2.3 Protection des yeux

Oui, des lunettes de sécurité à la norme EN 166 avec écrans latéraux intégrés ou la protection enveloppante.

### 8.2.4 Protection de la peau

Recommandée, pour qu'il ne se produise aucune contamination avec ces substances dangereuses.

### 8.2.5 Mesures de protection et d'hygiène

Il est interdit de manger, boire, fumer, priser et stocker des aliments dans le local de travail. Passer préventivement de la crème sur les mains. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Enlever les vêtements souillés, les rincer immédiatement à l'eau claire et les faire tremper dans l'eau. Se laver méticuleusement les mains avec de l'eau et du savon en fin de repas et avant les repas ; ensuite appliquer une crème protectrice.



MACHEREY-NAGEL GmbH & Co. KG  
Valencienner Str. 11  
52355 Düren · Germany  
[www.mn-net.com](http://www.mn-net.com)

DE Tel.: +49 24 21 969-0 [info@mn-net.com](mailto:info@mn-net.com)  
CH Tel.: +41 62 388 55 00 [sales-ch@mn-net.com](mailto:sales-ch@mn-net.com)  
FR Tel.: +33 388 68 22 68 [sales-fr@mn-net.com](mailto:sales-fr@mn-net.com)  
US Tel.: +1 888 321 62 24 [sales-us@mn-net.com](mailto:sales-us@mn-net.com)

# Fiche de données de sécurité

conformément à REACH règlement n° 1907/2006/CE et n° 2015/830/UE

REF: 925703

NANOCONTROL NANOCHECK 2.0

Page: 10/15

Date d'impression: 06.04.2022

Date de révision: 16.03.2022

## RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

<b>5 mL Blanc (NULL)</b> État/Aspect : liquide Valeur pH : Densité :	6-8 1,00 g/cm <sup>3</sup>	Couleur : incolore	Odeur : inodore
<b>5 mL Prüflösung 1</b> État/Aspect : liquide Point d'éclair :	18 °C	Couleur : coloré	Odeur : organique
<b>5 mL Prüflösung 2</b> État/Aspect : liquide Point d'éclair :	18 °C	Couleur : coloré	Odeur : organique
<b>5 mL Prüflösung 3</b> État/Aspect : liquide Point d'éclair :	18 °C	Couleur : coloré	Odeur : organique
<b>5 mL Prüflösung 4</b> État/Aspect : liquide		Couleur : coloré	Odeur : inodore
<b>5 mL Prüflösung 5</b> État/Aspect : liquide		Couleur : coloré	Odeur : inodore
<b>5 mL Prüflösung 6</b> État/Aspect : liquide		Couleur : coloré	Odeur : inodore

### 9.2 Autres informations

Les données pour les autres paramètres des mélanges ne sont pas disponibles, car aucune registration et aucun rapport sur la sécurité chimique est nécessaire.

#### Propriétés relatives au groupe de substances

Les substances sont très volatiles et forment des mélanges gaz-air inflammables. ---

## RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

### 10.1 Réactivité

Aucune autre donnée disponible.

### 10.2 Stabilité chimique

Aucune instabilité connue

### 10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Aucune autre donnée disponible.

### 10.4 Conditions à éviter

Ne nécessite pas d'indication. Respecter les températures de stockage marquées. ---

### 10.5 Matières incompatibles

Éviter le contact avec les bases ou acides forts. ---

### 10.6 Produits de décomposition dangereux

Les composants/réactifs sont conditionnés séparément de manière sécurisée dans l'emballage original. Par ailleurs, aucune décomposition dangereuse n'est connue durant la période de conservation du produit dans son emballage original.

## RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

### 11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Les données suivantes sont valables pour les substances pures. Aucune donnée quantitative n'est disponible pour le produit.



MACHEREY-NAGEL GmbH & Co. KG  
Valencienner Str. 11  
52355 Düren · Germany  
[www.mn-net.com](http://www.mn-net.com)

DE Tel.: +49 24 21 969-0 [info@mn-net.com](mailto:info@mn-net.com)  
CH Tel.: +41 62 388 55 00 [sales-ch@mn-net.com](mailto:sales-ch@mn-net.com)  
FR Tel.: +33 388 68 22 68 [sales-fr@mn-net.com](mailto:sales-fr@mn-net.com)  
US Tel.: +1 888 321 62 24 [sales-us@mn-net.com](mailto:sales-us@mn-net.com)

# Fiche de données de sécurité

conformément à REACH règlement n° 1907/2006/CE et n° 2015/830/UE

REF: 925703

NANOCONTROL NANOCHECK 2.0

Page: 11/15

Date d'impression: 06.04.2022

Date de révision: 16.03.2022

## 5 mL Blanc (NULL)

Substance : *eau*

N° CAS : 7732-18-5

## 5 mL Prüflösung 1

Substance : *ethanol*

N° CAS : 64-17-5

Canada CEPA 1999 : DSL yes  
 LD50<sub>orl rat</sub> : 6200 mg/kg  
 LC<sub>LoWihl</sub> gpg : 21.9 g/m<sup>3</sup>  
 LC<sub>LoWorl</sub> hmn : 1400 mg/kg  
 LC50<sub>ihl mouse</sub> : [4h] 39 g/m<sup>3</sup>  
 LC50<sub>ihl rat</sub> : [10h] 20 g/m<sup>3</sup>  
 LD50<sub>drm rbt</sub> : 20 000 mg/kg  
 LD50<sub>oral mouse</sub> : 3450 mg/kg

TRGS 905 (DE) : K5, M5, R<sub>F</sub> C

Substance : *colorant(es) indicateur(s)*

N° CAS : -

## 5 mL Prüflösung 2

Substance : *ethanol*

N° CAS : 64-17-5

Canada CEPA 1999 : DSL yes  
 LD50<sub>orl rat</sub> : 6200 mg/kg  
 LC<sub>LoWihl</sub> gpg : 21.9 g/m<sup>3</sup>  
 LC<sub>LoWorl</sub> hmn : 1400 mg/kg  
 LC50<sub>ihl mouse</sub> : [4h] 39 g/m<sup>3</sup>  
 LC50<sub>ihl rat</sub> : [10h] 20 g/m<sup>3</sup>  
 LD50<sub>drm rbt</sub> : 20 000 mg/kg  
 LD50<sub>oral mouse</sub> : 3450 mg/kg

TRGS 905 (DE) : K5, M5, R<sub>F</sub> C

Substance : *colorant(es) indicateur(s)*

N° CAS : -

## 5 mL Prüflösung 3

Substance : *ethanol*

N° CAS : 64-17-5

Canada CEPA 1999 : DSL yes  
 LD50<sub>orl rat</sub> : 6200 mg/kg  
 LC<sub>LoWihl</sub> gpg : 21.9 g/m<sup>3</sup>  
 LC<sub>LoWorl</sub> hmn : 1400 mg/kg  
 LC50<sub>ihl mouse</sub> : [4h] 39 g/m<sup>3</sup>  
 LC50<sub>ihl rat</sub> : [10h] 20 g/m<sup>3</sup>  
 LD50<sub>drm rbt</sub> : 20 000 mg/kg  
 LD50<sub>oral mouse</sub> : 3450 mg/kg

TRGS 905 (DE) : K5, M5, R<sub>F</sub> C

Substance : *colorant(es) indicateur(s)*

N° CAS : -

## 5 mL Prüflösung 4

Substance : *sulfate de nickel*

N° CAS : 7786-81-4

LD50<sub>orl rat</sub> : 264 mg/kg

Relation Exposition - Risque (RER) pour les particules respirables :

Concentration de tolérance : [Ni] 0,006A mg/m<sup>3</sup>

Concentration d'acceptation : [Ni] 0,001A ppm

Effets aigus : Même en faible quantité, entraîne de graves conséquences pour la santé en cas de contact direct avec la peau.

Effets chroniques : Un contact répété, même en faible quantité, peut entraîner une sensibilisation. Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.

Effets cancérogènes : Susceptible d'induire des anomalies génétiques. Peut provoquer le cancer. Peut provoquer le cancer par inhalation. Peut nuire à la fertilité ou au fœtus.

Observations : C1A, M2, R1B

Cancérogènes CE : Carcinogenicity cat. 1A, Germ Cell Mutagenicity cat. 2, Reproductive Toxicity cat. 1B

TRGS 905 (DE) : K 1



# Fiche de données de sécurité

conformément à REACH règlement n° 1907/2006/CE et n° 2015/830/UE

REF: 925703

NANOCONTROL NANOCHECK 2.0

Page: 12/15

Date d'impression: 06.04.2022

Date de révision: 16.03.2022

TRGS 907 (DE) : Sah

## 5 mL Prüflösung 5

Substance : *sulfate de nickel* N° CAS : 7786-81-4  
 LD50<sub>orl rat</sub> : 264 mg/kg  
 Relation Exposition - Risque (RER) pour les particules respirables :  
 Concentration de tolérance : [Ni] 0,006A mg/m<sup>3</sup>  
 Concentration d'acceptation : [Ni] 0,001A ppm  
 Effets aigus : Même en faible quantité, entraîne de graves conséquences pour la santé en cas de contact direct avec la peau.  
 Effets chroniques : Un contact répété, même en faible quantité, peut entraîner une sensibilisation. Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.  
 Effets cancérogènes : Susceptible d'induire des anomalies génétiques. Peut provoquer le cancer. Peut provoquer le cancer par inhalation. Peut nuire à la fertilité ou au fœtus.  
 Observations : C1A, M2, R1B  
 Cancérogènes CE : Carcinogenicity cat. 1A, Germ Cell Mutagenicity cat. 2, Reproductive Toxicity cat. 1B  
 TRGS 905 (DE) : K 1  
 TRGS 907 (DE) : Sah

## 5 mL Prüflösung 6

Substance : *sulfate de nickel* N° CAS : 7786-81-4  
 LD50<sub>orl rat</sub> : 264 mg/kg  
 Relation Exposition - Risque (RER) pour les particules respirables :  
 Concentration de tolérance : [Ni] 0,006A mg/m<sup>3</sup>  
 Concentration d'acceptation : [Ni] 0,001A ppm  
 Effets aigus : Même en faible quantité, entraîne de graves conséquences pour la santé en cas de contact direct avec la peau.  
 Effets chroniques : Un contact répété, même en faible quantité, peut entraîner une sensibilisation. Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.  
 Effets cancérogènes : Susceptible d'induire des anomalies génétiques. Peut provoquer le cancer. Peut provoquer le cancer par inhalation. Peut nuire à la fertilité ou au fœtus.  
 Observations : C1A, M2, R1B  
 Cancérogènes CE : Carcinogenicity cat. 1A, Germ Cell Mutagenicity cat. 2, Reproductive Toxicity cat. 1B  
 TRGS 905 (DE) : K 1  
 TRGS 907 (DE) : Sah

## RUBRIQUE 12: Informations écologiques

### 12.1 Toxicité

Les données suivantes sont valables pour les substances pures.

#### 5 mL Blanc (NULL)

Substance : *eau* N° CAS : 7732-18-5

#### 5 mL Prüflösung 1

Substance : *ethanol* N° CAS : 64-17-5

PNEC(eau douce) : 0.96 mg/L  
 PNEC = Predicted No Effect Concentration = Concentration prévisible sans effectuée  
 LC50<sub>daphnia magna/48h</sub> : >100 mg/L  
 LC50<sub>pimephales promelas/96h</sub> : 13400 - 15100 mg/L  
 LC50<sub>leuciscus idus/96h</sub> : [48h] 8140 mg/L  
 LC50<sub>fish/96h</sub> : 13 g/L  
 EC50<sub>daphnia/48h</sub> : 9.3-14.2 g/L  
 IC50<sub>scenedesmus quadricauda/72h</sub> : [7d] 5000 mg/L  
 EC10<sub>pseudomonas putita/16h</sub> : [EC5] 6500 mg/L  
 Classe de pollution des eaux (DE) : 1 N° WGK: 0096  
 Coefficient de dispersion (o-e) : -0.31  
 Classe de stockage (VCI) : 3

Substance : *colorant(es) indicateur(s)* N° CAS : -  
 Classe de stockage (VCI) : 12-13

#### 5 mL Prüflösung 2



# Fiche de données de sécurité

conformément à REACH règlement n° 1907/2006/CE et n° 2015/830/UE

REF: 925703

NANOCONTROL NANOCHECK 2.0

Page: 13/15

Date d'impression: 06.04.2022

Date de révision: 16.03.2022

Substance : *ethanol* N° CAS : 64-17-5  
 PNEC(eau douce) : 0.96 mg/L  
 PNEC = Predicted No Effected Concentration = Concentration prévisible sans effectuée  
 LC50daphnia magna/48h : >100 mg/L  
 LC50pimephales promelas/96h : 13400 - 15100 mg/L  
 LC50leuciscus idus/96h : [48h] 8140 mg/L  
 LC50fish/96h : 13 g/L  
 EC50daphnia/48h : 9.3-14.2 g/L  
 IC50scenedesmus quadricauda/72h : [7d] 5000 mg/L  
 EC10pseudomonas putita/16h : [EC5] 6500 mg/L  
 Classe de pollution des eaux (DE) : 1 N° WGK: 0096  
 Coefficient de dispersion (o-e) : -0.31  
 Classe de stockage (VCI) : 3

Substance : *colorant(es) indicateur(s)* N° CAS : -  
 Classe de stockage (VCI) : 12-13

### 5 mL Prüflösung 3

Substance : *ethanol* N° CAS : 64-17-5  
 PNEC(eau douce) : 0.96 mg/L  
 PNEC = Predicted No Effected Concentration = Concentration prévisible sans effectuée  
 LC50daphnia magna/48h : >100 mg/L  
 LC50pimephales promelas/96h : 13400 - 15100 mg/L  
 LC50leuciscus idus/96h : [48h] 8140 mg/L  
 LC50fish/96h : 13 g/L  
 EC50daphnia/48h : 9.3-14.2 g/L  
 IC50scenedesmus quadricauda/72h : [7d] 5000 mg/L  
 EC10pseudomonas putita/16h : [EC5] 6500 mg/L  
 Classe de pollution des eaux (DE) : 1 N° WGK: 0096  
 Coefficient de dispersion (o-e) : -0.31  
 Classe de stockage (VCI) : 3

Substance : *colorant(es) indicateur(s)* N° CAS : -  
 Classe de stockage (VCI) : 12-13

### 5 mL Prüflösung 4

Substance : *sulfate de nickel* N° CAS : 7786-81-4  
 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. Respecter l'environnement. Ne pas jeter n'importe où.  
 Dangers environnementaux ne requièrent pas de marquage avec les phrases H et P dans une quantité jusqu'à 125 mL (CE 1272/2008 Annexe I - 1.5.2).  
 Classe de pollution des eaux (DE) : 2  
 Classe de stockage (VCI) : 6.1 D

### 5 mL Prüflösung 5

Substance : *sulfate de nickel* N° CAS : 7786-81-4  
 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. Respecter l'environnement. Ne pas jeter n'importe où.  
 Dangers environnementaux ne requièrent pas de marquage avec les phrases H et P dans une quantité jusqu'à 125 mL (CE 1272/2008 Annexe I - 1.5.2).  
 Classe de pollution des eaux (DE) : 2  
 Classe de stockage (VCI) : 6.1 D

### 5 mL Prüflösung 6

Substance : *sulfate de nickel* N° CAS : 7786-81-4  
 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. Respecter l'environnement. Ne pas jeter n'importe où.  
 Dangers environnementaux ne requièrent pas de marquage avec les phrases H et P dans une quantité jusqu'à 125 mL (CE 1272/2008 Annexe I - 1.5.2).  
 Classe de pollution des eaux (DE) : 2  
 Classe de stockage (VCI) : 6.1 D

## 12.2 Persistance et dégradabilité

pas nécessaire



MACHEREY-NAGEL GmbH & Co. KG  
 Valencienn Str. 11  
 52355 Düren · Germany  
[www.mn-net.com](http://www.mn-net.com)

DE Tel.: +49 24 21 969-0 info@mn-net.com  
 CH Tel.: +41 62 388 55 00 sales-ch@mn-net.com  
 FR Tel.: +33 388 68 22 68 sales-fr@mn-net.com  
 US Tel.: +1 888 321 62 24 sales-us@mn-net.com

# Fiche de données de sécurité

conformément à REACH règlement n° 1907/2006/CE et n° 2015/830/UE

REF: 925703

NANOCONTROL NANOCHECK 2.0

Page: 14/15

Date d'impression: 06.04.2022

Date de révision: 16.03.2022

## 12.3 Potentiel de bioaccumulation

pas nécessaire

## 12.4 Mobilité dans le sol

pas nécessaire

## 12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Aucune donnée disponible

## 12.6 Autres effets néfastes

Aucune information supplémentaire disponible

## RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

Prière de respecter les directives nationales pour la collecte et l'élimination de déchets de laboratoire (code de déchets 16 05 06). Utiliser des conteneurs bien hermétiques.

### 13.1 Méthodes de traitement des déchets

-

## RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

### 14.1 Numéro ONU : 3316

14.2 Proper shipping name : Chemical Kit / Désignation officielle de transport de l'ONU : TROUSSE CHIMIQUE

14.3 Classe : 9 14.4 Groupe d'emballage : II

#### Transport terrestre

Code de classification : M11 Code de restriction en tunnels : E

Quantités limitées : selon ADR 3.3.1/251 : voir LQ dans la «Déclaration alternative pour le transport»

#### Transport aérien

PAX : 960 max. poids PAX : 10 KG

CAO : 960 max. poids CAO : 10 KG

#### Transport maritime

EmS : F-A, S-P Catégorie de stockage : A

Ou utilisez la **déclaration alternative pour le transport** :

N° ONU 1993 classe 3 II, **quantités exceptées** ( $\leq 30$  mL/ $\Sigma \leq 500$  mL) = ADR/ IATA E2

ou

### 14.1 Numéro ONU : 1993

14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU : LIQUIDE INFLAMMABLE, N.S.A. (ethanol en mélange)

14.3 Classe : 3 14.4 Groupe d'emballage : II

#### Transport terrestre

Code de classification : F1 Code de restriction en tunnels : E

Quantités limitées : 1 L Code de restriction en tunnels : E

Quantités exceptées : E 2 Special instructions: 640C

#### Transport aérien

PAX : 353 max. poids PAX : 5 L

CAO : 364 max. poids CAO : 60 L

#### Transport maritime

EmS : F-E, S-E Catégorie de stockage : B

## 14.5 Dangers pour l'environnement

pas nécessaire, que de petites quantités de substances dangereuses, que de petites quantités de cette substances

## 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

pas nécessaire

## 14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

pas nécessaire

## RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

### 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

INRS ED 984 AIDE-MÉMOIRE TECHNIQUE, Limites d'exposition professionnelle aux agents chimiques en France, actualisée en Juillet 2012

Loi relative à la protection contre les substances dangereuses - Loi allemande sur les produits chimiques (ChemG), actualisée en Août 2013



MACHEREY-NAGEL GmbH & Co. KG  
Valencienner Str. 11  
52355 Düren · Germany  
[www.mn-net.com](http://www.mn-net.com)

DE Tel.: +49 24 21 969-0 [info@mn-net.com](mailto:info@mn-net.com)  
CH Tel.: +41 62 388 55 00 [sales-ch@mn-net.com](mailto:sales-ch@mn-net.com)  
FR Tel.: +33 388 68 22 68 [sales-fr@mn-net.com](mailto:sales-fr@mn-net.com)  
US Tel.: +1 888 321 62 24 [sales-us@mn-net.com](mailto:sales-us@mn-net.com)

# Fiche de données de sécurité

conformément à REACH règlement n° 1907/2006/CE et n° 2015/830/UE

REF: 925703

NANOCONTROL NANOCHECK 2.0

Page: 15/15

Date d'impression: 06.04.2022

Date de révision: 16.03.2022

Ordonnance allemandes pour les substances et préparations dangereuses (GefStoffV) ; version refondue du 26 novembre 2010  
Règle techniques allemandes TRGS 200 relative à la classification et au marquage de substances, préparations et produits ; version d'octobre 2011

Brochure / instructions d'utilisation de MN, également sur [www.mn-net.com](http://www.mn-net.com)

Recherchez les réglementations spécifiques à votre pays.

## 15.2 Évaluation de la sécurité chimique

pas nécessaire

## RUBRIQUE 16: Autres informations

### 16.1 Libellé des phrases H et P

#### 16.1.1 Libellé des phrases H

H225	Liquide et vapeurs très inflammables.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H334	Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.
H341	Susceptible d'induire des anomalies génétiques.
H350i	Peut provoquer le cancer par inhalation.
H360	Peut nuire à la fertilité ou au fœtus.
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

#### 16.1.2 Libellé des phrases P

P201	Se procurer les instructions avant utilisation.
P261sh	Éviter de respirer les poussières/vapeurs.
P280sh	Porter des gants de protection/un équipement de protection des yeux.
P342+311	En cas de symptômes respiratoires : Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.
P405	Garder sous clef.

### 16.2 Conseils relatifs à la formation

Initiation périodique du personnel aux dangers et mesures de protection liés à la manipulation de substances dangereuses. Initiation ciblée supplémentaire du personnel à la manipulation de ces produits.

### 16.3 Restrictions d'emploi recommandées

L'usage de ce produit est réservé aux professionnels.

Respecter les limitations d'emploi pour les jeunes. Voir les dispositions légales en vigueur sur la protection des jeunes au travail ! (94/33/CE)

Respecter les limitations d'emploi pour les femmes enceintes et celles qui allaitent. Voir les dispositions légales en vigueur sur la protection des mères salariées (92/85/CEE) ! Utilisé correctement, le produit ou test individuel présente un faible potentiel de dangers.

### 16.4 Autres informations

MACHEREY-NAGEL GmbH & Co. KG présente les informations précitées en toute bonne foi conformément au niveau de ses connaissances en date de la révision. Les directives de sécurité décrites répondent exclusivement aux manipulations du produit effectuées en toute sécurité par un personnel suffisamment formé. Le lecteur de ces informations est tenu de s'assurer, au cas par cas, que sa formation et son aptitude satisfont pour la manipulation en toute responsabilité des produits. Les informations communiquées n'ont ni la fonction d'assurer une propriété du produit au sens de prescriptions de garantie, ni d'assumer une garantie quelconque. Elles ne cautionnent donc ni une convention légale contractuelle, ni extracontractuelle. MACHEREY-NAGEL GmbH & Co. KG n'assume aucune garantie pour tous dommages issus de l'usage ou de la confiance apportée aux informations précitées. Pour toute information complémentaire, nous renvoyons à nos conditions de vente et de livraison.

### 16.5 Sources bibliographiques

Règlement 453/2010/UE REACH - EXIGENCES CONCERNANT L'ÉTABLISSEMENT DE LA FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Règlement 487/2013/UE, 4ème adaptation du règlement CLP au progrès technique et scientifique

Règle technique allemande TRGS 900 sur les valeurs limites dans l'air au poste de travail de janvier 2006, version 12/2017

SUVA .CH, Limites d'exposition professionnelle 2016, valeurs CMT/MAK 11.2017

Directive 2004/37/CE concernant la protection des travailleurs contre les risques liés à l'exposition à des agents cancérigènes ou mutagènes durant le travail

Règle technique allemande TRGS 905 : liste des substances cancérigènes, entraînant des modifications du capital génétique ou des risques pour la reproduction, actualisée en 03.2016

Règle technique allemande TRGS 907 : liste des substances sensibilisantes et justificatifs de novembre 2011

KÜHN, BIRETT notices concernant les matières dangereuses sur le lieu de travail

#### Raison de la révision :

03/2016 L'adaptation de la règlement 1221/2015/UE

08/2017 L'adaptation de denaturation d'ethanol, règlement 2016/1867/UE



MACHEREY-NAGEL GmbH & Co. KG  
Valencienner Str. 11  
52355 Düren · Germany  
[www.mn-net.com](http://www.mn-net.com)

DE Tel.: +49 24 21 969-0 [info@mn-net.com](mailto:info@mn-net.com)  
CH Tel.: +41 62 388 55 00 [sales-ch@mn-net.com](mailto:sales-ch@mn-net.com)  
FR Tel.: +33 388 68 22 68 [sales-fr@mn-net.com](mailto:sales-fr@mn-net.com)  
US Tel.: +1 888 321 62 24 [sales-us@mn-net.com](mailto:sales-us@mn-net.com)